

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX
DU MOYEN PAYS DE GLÂNE ET DE LA PAROISSE DE SÂLES

AIMPGPS

**Procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'Association intercommunale pour
l'épuration des eaux du Moyen Pays de Glâne et de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS)
tenue le jeudi 16 novembre 2023 à 19.00 heures,
Lion d'Or à Siviriez**

Sont présents : le président : M. Willy Schorderet
la secrétaire : Mme Laure Castella (*Excusée*)

les membres du comité : MM. Daniel Bard, Président
Emmanuel Jaquier, Vice-président
François Helfer
Thomas Oberson
Sébastien Frossard

les délégués des communes :

- Billens-Hennens M. Serge Pichonnat
- Le Châtelard M. Christophe Etienne
- Mézières M. Daniel Droux
- Romont M. Emmanuel Bussard
- Romont M. Didier Demierre
- Siviriez M. Pascal Cosandey
- Siviriez M. Paul Maillard
- Vuisternens-dt-Romont M. Martin Rosat
- Vuisternens-dt-Romont M. Gilles Audergon

Les invités : M. Jérôme Bourqui, collaborateur STEP
M. Jonathan Dorthe du SEN

Sont excusés : M. Vincent Bosson, préfet de la Gruyère
M. Nicolas Hassler, commune de Sâles
La Place d'Armes de Drognens

M. le président de l'assemblée Willy Schorderet ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à chacun.

Il excuse M. Vincent Bosson, préfet de la Gruyère, retenu par une autre obligation ainsi que Monsieur Nicolas Hassler, commune de Sâles, Monsieur Marc Raboud, commune de Grangettes, ainsi que la Place d'Armes de Drognens, Madame Laure Castella en convalescence.

M. Willy Schorderet demande s'il y a des remarques par rapport à la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque, l'assemblée peut donc délibérer.

MM. Christophe Etienne et Gilles Audergon sont nommés scrutateurs et en sont remerciés.

1. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

M. Willy Schorderet déclare l'assemblée valablement constituée, en présence de 9 délégués sur les 11 convoqués, 6 communes étant ainsi représentées sur les 8 communes membres de l'association. Majorité des voix, à 5.

L'ordre du jour figurant sur la convocation du 05 octobre 2023 est le suivant :

1. Constitution de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 25 mai 2023
(le procès-verbal vous a été adressé en date du 28 juin 2023)
3. Budget 2024
4. Rapport du président
5. Divers

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 25 MAI 2023

Ce procès-verbal adressé à chaque membre en date du 28 juin 2023 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité avec la carte de vote, avec remerciements à son auteure pour sa rédaction.

3. BUDGET 2024

M. Willy Schorderet donne la parole à M. Daniel Bard pour sa présentation du budget 2024 :

Quelques compléments d'informations sont apportés par **M. Daniel Bard**.

Le budget est comme à l'accoutumée en deux parties ; administration et exploitation visant à la protection des eaux. Fr. 69'300.- pour l'administration et Fr. 1'546'150.- pour la protection des eaux.

Pour l'administration, une légère diminution qui s'explique par le retour à la normale du compte 0220.3130.00 mandat divers qui avait été augmenté les précédentes années pour l'introduction et la mise en place de MCH2.

Pour l'exploitation, on constate une augmentation de 54'200.- Cela est lié en grande partie par l'augmentation massive des coûts d'électricité (+100'000.-) et la prévision au budget du renouvellement du serveur principale et de la modification du tableau TL 10 de relevage.

En ce qui concerne l'électricité, une prévision pour les coûts 2024 a été réalisée par Groupe E, ce qui a permis, d'adapter le budget en conséquence.

Les soufflantes ayant été mises en fonction, ce poste est nul au budget 2024.

Le budget 2024 se monte donc à Fr. 1'615'450.- au total ; budget ordinaire de fonctionnement. **M. Daniel Bard** revient également sur le tableau de répartition des communes. Il reste à disposition pour d'éventuelles questions complémentaires.

Selon les derniers statuts approuvés en 2021, le budget a été soumis à la commission financière en date du 04.10.2023 M. Christophe Etienne nous fait lecture de leur rapport.

M. Willy Schorderet remercie M. Daniel Bard pour les explications, Messieurs Christophe Etienne et Marc Raboud de la commission financière et l'assemblée n'ayant pas de remarque ou question soulevée, il demande aux délégués s'ils acceptent le budget tel que présenté.

DÉCISION

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, les délégués approuvent le budget 2024 et ils en sont remerciés.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Daniel Bard donne lecture du rapport du comité qui est annexé au présent procès-verbal dont il fait partie intégrante.

M. Willy Schorderet remercie D. Bard pour le rapport des activités de l'année. S'il y a des questions ou remarques, que les délégués en profitent.

M. Willy Schorderet profite de l'occasion pour remercier le comité de direction de l'AIMPGPS, le chef d'exploitation ainsi que son personnel, M. Jonathan Dorthe du SEN et la secrétaire pour le travail fourni.

Approbation du rapport

Sans contre-épreuve ni abstention à l'unanimité, les délégués approuvent le rapport de l'année 2023.

7. DIVERS

M. Gilles Audergon, délégué de la commune de Vuisternens-dt-Romont, félicite le comité pour la mise en place du nouveau site internet de l'AIMPGPS.

M. Daniel Bard informe l'assemblée, que pour donner suite aux intempéries de mardi dernier, l'équipe de la STEP a tenu bon par rapport aux quantités d'eau arrivées en abondance. Certains collaborateurs ont terminé vers 02h00 pour que d'autres recommencent à 05h00. Aucun problème biologique n'a été constaté. Un grand merci à toute l'équipe pour leur travail et leur professionnalisme.

M. Daniel Bard remercie Monsieur le préfet Willy Schorderet pour toutes ces dernières années passées à la présidence de l'association. Pour son écoute et dévouement. Et de part ce présent, Monsieur Daniel Bard, au nom du comité de direction ainsi que de l'association, souhaite plein succès à Monsieur Willy Schorderet dans ses futures nouvelles fonctions de jeune retraité.

M. Willy Schorderet remercie Monsieur Daniel Bard, ainsi que le comité, association et bien également Monsieur Jérôme Bourqui avec toute son équipe, pour l'excellente tenue de la STEP. Maintenant il faut aller de l'avant, fusion des STEP, mutualisation et traitement des micros polluant. Plein succès à toute l'équipe pour la réalisation de ce défi.

M. Paul Maillard pose la question de savoir si c'est bien de mutualiser ? Car, il a entendu, qu'une commune vers Yverdon aimerait revenir en arrière, car trop de frais. Toutefois, il n'y a pas de chiffres précis, apparemment ça serait que des on dit, et aucune étude comparative sérieuse n'a encore vu le jour. Monsieur Maillard va encore se renseigner. Monsieur Daniel Bard répond techniquement et explique que maintenant les cartes sont dans les mains de l'ABVGN.

M. Willy Schorderet, préfet de la Glâne et président de l'assemblée, nous remercie de notre présence et de l'implication de chacun dans ce travail et la parole n'étant plus demandée, il lève l'assemblée et souhaite une excellente fin de soirée à tous.

Il est 19.38

Le Président
Willy Schorderet



La secrétaire – Laure Castella
Pio François Helfer



Siviriez, le 16 novembre 2023

Annexe : Rapport du président

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 16 NOVEMBRE 2023 RAPPORT DU COMITÉ

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir d'aborder ce tractandum en vous présentant le 57^{ème} rapport d'activité du comité de l'AIMPGPS.

1. LES ACTIVITÉS DU COMITÉ

Comme d'habitude, je vais vous informer des activités de notre comité tout comme du fonctionnement de nos installations et équipements. Cela fait plusieurs années qu'aucun investissement n'a lieu. Le suivi des installations mises en place et surtout leur maintien pour respecter dans les meilleures conditions les critères fixés par le SEn tout comme les rejets dans la rivière de La Glâne sont les tâches les plus préoccupantes de notre comité. Notre activité se cantonne donc toujours sur leur maintien afin de garantir leur pérennité pour le futur. Avec la création de l'ABVGN, c'est avenir et futur qui sont aussi à l'ordre du jour de nos séances de comité.

Depuis notre dernière assemblée des délégués du 25 mai 2023 et ceci comme depuis quelques années, nous oeuvrons donc au niveau de la gestion des affaires courantes de l'association basées surtout sur le bon fonctionnement de nos équipements en place. L'établissement du budget 2024 ainsi que les préoccupations de l'avenir de notre association suite au projet de régionalisation des STEPs de Romont et d'Autigny tout comme le suivi des entreprises déversant des eaux industrielles, nous ont mobilisé le plus souvent lors de nos séances de comité.

Lors de notre dernière assemblée, nous vous avons fait part de quelques soucis qui étaient apparus au niveau du suivi de l'une ou l'autre entreprise déversant des eaux usées pour leur traitement à la STEP. Ce suivi avec la collaboration du bureau ESCO de M. Régis Kottelat, du SEn et de notre équipe d'exploitation a permis de pallier pratiquement aux divers manquements. L'option de modifier le tracé d'un collecteur intercommunal proche de la STEP a permis de résoudre les quelques problèmes de refoulement qui étaient intervenus à plusieurs reprises. Les travaux réalisés entre juin – juillet 2023 ont donné de bons résultats à ce jour. Les dernières fortes pluies n'ont plus engendré de désagréments au bâtiment concerné par des refoulements récurrents auparavant.

Dans le courant du mois de juin, des annonces ont été publiées pour la recherche d'un collaborateur pour les besoins de l'exploitation. En effet, M. Laurent Demierre a souhaité quitté le poste qu'il occupait pour la fin de l'année 2023. Cette recherche n'a malheureusement pas été fructueuse, puisque finalement les candidatures déposées ne permettaient pas de satisfaire le cahier des charges. Dès lors, le comité a pris l'option de conserver l'annonce sur notre site internet en espérant toujours de trouver la perle rare et sinon de collaborer de manière plus importante avec la société Aidcom Services Sarl à Avenches, qui s'occupe de gérer plusieurs autres STEPs. Celle-ci nous avait déjà aidé et suppléé il y a quelques années lors d'un départ d'un collaborateur respectivement lors d'une absence prolongée suite à des difficultés de santé d'un de nos employés. La mise en place concrète de cette organisation sera finalisée d'ici la fin de l'année. En outre, l'idée d'un rapprochement quant à la gestion et l'exploitation de nos équipements avec l'association voisine de l'AEGN est en train de faire son chemin de par la constitution de l'ABVGN.

Durant l'été 2018, diverses rencontres ont eu lieu tant avec le bureau d'ingénieurs Ribi SA, mandaté par le SEn pour l'examen de la situation de crise en cas de coupure – restriction de courant. L'aspect d'éventuels délestages à futur est en effet à l'étude pour pallier la problématique du maintien de nos infrastructures en activité. Ces rencontres ont été complétées par des contacts avec des responsables du Groupe E ainsi qu'avec Infra Watt société mandatée par la Confédération pour ce genre de situation. Dans tous les cas, l'idée retenue est la recherche d'économies en matière d'énergie pour le futur, voire la mise en place d'équipements complémentaires pour pallier à cette problématique. Nos CCF donnent pleine satisfaction et sont pleinement opérationnels, ce d'autant plus que les changements opérés ces dernières années nous apportent de meilleurs rendements. La pose de panneaux photovoltaïques sur nos toitures est une solution que nous allons étudier

ces prochaines semaines afin de réduire quelque peu notre dépendance énergétique.

Le remplacement de nos 4 soufflantes, adjugé à l'entreprise Aerzen AG à Frauenfeld est en phase terminale de raccordement et de réglage. Ces travaux faisaient partie du renouvellement de nos installations d'aération des bassins des boues biologiques, objet du budget 2023. Notre équipe d'exploitation a aussi été fortement engagée dans ces travaux de remplacement.

Le 14 septembre 2023, le budget 2024 a été adopté par le comité. Une présentation à la commission financière a eu lieu le 28 septembre 2023.

2. INFORMATIONS SUR ÉTUDES RÉGIONALISATION DES STEPS

Aucun travail lié à l'investissement n'a lieu depuis plusieurs années pour la préservation et le renouvellement de nos installations et équipements. Comme cité au début de mon rapport, les tâches liées à l'exploitation et à l'entretien de nos installations nous préoccupent toujours plus dans le but de garantir le bon déroulement du processus de l'épuration des eaux de notre association et leur maintien au top de leur utilisation.

En ce qui concerne les études de régionalisation des STEPs de Romont et Autigny, elles sont maintenant managées par le comité de l'ABVGN. Des explications seront fournies dans le cadre de l'assemblée des délégués de ladite association.

3. LE PROGRAMME DU COMITÉ

Comme vous pouvez le constater dans ce traditionnel rapport, le comité reste toujours attentif au maintien des infrastructures de notre association, tout en préservant l'aspect économique de leur renouvellement. Une réflexion en vue des adaptations à apporter au niveau des équipements en place, qu'il faut remplacer ou renouveler, a lieu dans le but d'éviter que les travaux futurs ne concordent pas avec les choix opérés. Aujourd'hui, un nouvel onglet est à ajouter en lien avec l'aspect consommation énergétique de nos installations. Onglet que l'on va devoir intégrer ces prochaines semaines de manière plus concrète.

4. ASPECT FINANCIER

Rien à signaler sous ce point, étant donné qu'il n'y a plus aucun travail d'investissement dans notre association.

5. CONCLUSION

Le travail initial confié au comité de direction lors de la constitution de l'association de l'AIMPGPS le 2 mars 1995 pour la mise en place des infrastructures nécessaires à l'épuration des eaux de notre région se poursuit uniquement pour le maintien de nos infrastructures dans les meilleures conditions pour chacun de nos partenaires ; que cela soit les communes-membres et la place d'armes de Drognens, tout en pensant avenir et futur.

Je profite dès lors de ce 57^{me} rapport présidentiel pour adresser de sincères remerciements à chacun pour l'excellente collaboration qui règne autour de nous, en ayant une pensée attentive à M. Willy Schorderet, notre président de l'assemblée des délégués, à mes collègues du comité, à M. Jonathan Dorthe, représentant du SEN, à tout notre personnel d'exploitation et à Mme Laure Castella, notre secrétaire-caissière.

Je vous remercie de votre attention.

Daniel BARD

Romont, novembre 2023